



ARRÊTÉ DEP-2025-228 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE DESSINATEUR INDUSTRIEL D'AMEUBLEMENT

La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 16 juillet 1972 portant création du certificat d'aptitude professionnelle dessinateur industriel d'ameublement ; Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1002 nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle spécialité dessinateur industriel d'ameublement pour la session 2025, dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur François BOMPARD, professionnel

Vice-président :

Monsieur Alix GODINEAU, enseignant

Enseignants:

Monsieur Fares GUEDJDAL Monsieur Laurent REYNES

Professionnels:

Monsieur Christophe ARNAULT Monsieur Benoît GODBERT

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique des examens et concours

Aurore COLLET

IMPRIM'VERT"